

« Rencontre entre La Région Occitanie, représentée par Patrick CASES et la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Pyrénées-Orientales au sujet de la gratuité des transports scolaires 2021-2022 »

La FCPE 66 a rencontré La Région Occitanie, représentée par Patrick CASES, afin d'évoquer la gratuité des transports scolaires pour la rentrée scolaire 2021-2022 pour les lycéens transportés par le service de transport scolaire liO dans les Pyrénées-Orientales.

Nous avons salué la gratuité totale des transports scolaires, mise en place par la Région Occitanie pour tous les lycéens à compter de la rentrée prochaine. Dès le mois de septembre, cette mesure, qui va dans le sens de ce que la FCPE réclamait depuis de nombreuses années, va permettre de faire souffler financièrement toutes les familles pour lesquelles les transports scolaires représentaient un budget conséquent.

Cependant, nous ne pouvons que regretter que cette gratuité n'ait pas été étendue par l'Agglomération Perpignan Méditerranée

Ceci rompt l'égalité républicaine pour les lycéens de l'agglomération perpignanaise qui, eux, devront payer pour un service identique...

La FCPE a, par ailleurs, rappelé qu'elle avait porté cette demande d'accord lors du premier CDTS (Comité Départemental des Transports Scolaires) de cette année scolaire et qu'elle n'aurait cessé tant que tous les lycéens du département n'auraient pas accès à cette gratuité.

De plus amples informations sur le site :

<https://lio.laregion.fr/transports-pyrenees-orientales-scolaire>



De gauche à droite : Patrick CASES (La Région Occitanie), Rémy LANDRI (FCPE66), Pascal FARINES (FCPE66), Louis KLEE (FCPE66)